

# **Contre l'autoritarisme et le racisme : une porte s'entrouvre, à nous de l'ouvrir en grand !**

Mis sous pression par la vague de contestation en France des violences et du racisme des forces de l'ordre perpétrés dans les quartiers populaires et contre les mouvements sociaux, le gouvernement a été obligé de réagir. Alors qu'Emmanuel Macron se distinguait jusque-là par un silence assourdissant, il a pressé son ministre de l'intérieur de calmer le feu d'un mouvement qui est en train de faire tâche d'huile. Tout en maintenant son soutien à sa police, Castaner a déclaré vouloir interdire les pratiques dites d'« étranglement » pour appréhender les personnes considérées comme suspectes. Affirmant que l'institution n'est pas gangrenée par le racisme, il indique pourtant qu'il est inacceptable que « *trop ont failli dans leur devoir républicain. Des propos racistes ont été proférés, des discriminations révélées* ». Ce « trop » est éloquent surtout quand des comptes facebook ouvertement sexistes et racistes sont partagés par des milliers de policier-es... Malgré sa tentative de relativisation, le gouvernement révèle en creux que le racisme est très largement partagé et fait système ! Insistant sur ce point, Castaner entend prévenir à l'avenir tout contrôle au faciès en renforçant l'usage de caméras embarquées -avec une efficacité d'autant plus limitée que ce sont les policier-es qui les déclenchent. Enfin les policier-es auteur-es supposé-es de pratiques et de propos racistes dans l'exercice de leurs fonctions seront systématiquement suspendu-es. Il y a donc avoué d'une partie de la réalité si ce n'est l'étendue du problème.

C'est une première reconnaissance des pratiques intolérables et illégales des forces de l'ordre, régulièrement pointées du doigt y compris par les instances internationales. Et que le racisme y est particulièrement massif. Il reste toutefois beaucoup à faire ! Outre les formations, les propos et actes racistes doivent faire l'objet des sanctions indispensables pour être ainsi éradiqués.

S'agissant du « maintien de l'ordre », l'Union syndicale Solidaires revendique que les techniques brutales comme le plaquage ventral, l'usage des LBD et armes de guerre comme les grenades de désencerclement soient purement interdites et en tous lieux. Solidaires exige par ailleurs que le décret limitant les rassemblements à 10 personnes pendant l'état d'urgence sanitaire et que nous avons attaqué devant le Conseil d'État avec d'autres organisations soit abrogé. Même chose pour la loi anti-manifestation de 2019 et la loi antiterroriste du 30 octobre 2017 qui pérennisent l'état d'urgence dans le droit commun !

Le gouvernement ne craint pas le ridicule. Il reste ferme sur l'interdiction des manifestations qui rassemblent des dizaines de milliers de manifestant-es. Et maintenant Castaner déclare que même si certaines sont interdites, il n'y aura pas de sanctions !

Alors que d'importantes mobilisations vont s'exprimer fortement dans la rue contre les violences policières, notamment ce samedi 13 juin à l'appel du Comité pour Adama et contre les politiques antisociales, à commencer le 16 pour le service public de santé, le mur de l'autoritarisme doit tomber complètement !

**Nous ne négocierons aucune de nos libertés publiques, jamais !**

**Dans le monde d'après, nous allons les exercer et en grand !**

Paris, le 9 juin 2020